

Dépôt d'un projet éligible au budget participatif

Nom du porteur de projet (citoyen ou association)	TORSTEN BROCKE
Adresse	████████████████████
Adresse mail	████████████████████
Téléphone	████████████████
<p>Rappel des règles :</p> <p>Pour être recevable, un projet doit respecter ces critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relever de l'intérêt général • Entrer dans le champs de compétence de la mairie • Constituer une dépense d'investissement, sans générer de dépenses de fonctionnement trop importantes. • Planning de mise en oeuvre n'excédant pas les 12 mois suivants le vote du budget municipal • Etre déposé par un.e Montaigutois.e (non élu.e) <p>Processus de sélection :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appel à projets par le conseil municipal 2. Dépôt des projets au format papier en mairie ou par email accueil@montaigut-sur-save.com 3. Vérification de la faisabilité technique et budgétaire par la commission "Démocratie Participative" et par les services techniques municipaux 4. Les projets sont rendus publics 5. Vote des habitants en ligne ou directement en mairie 6. Publication des résultats : sont sélectionnés les projets arrivés en tête et dans la limite du budget fixé en conseil municipal 7. Lancement des projets sous la houlette du conseil municipal et des habitants porteurs du projet 	

Objectif visé, en quoi votre projet relève-t-il de l'intérêt général ?

Création d'un terrain de bosses pour les petits et grands derrière le city stade.

-On fait un appel aux montaigutois qui auraient de la terre à évacuer pour la positionner derrière le city stade,

-On fait venir une pelle mécanique pour 1 ou 2 jour afin de faire le terrassement et positionner les tas de terre. Si possible le pelliste forme les bosses

-On fait un chantier collaboratif pour former les bosses si pas possible par le pelliste

Budget de construction envisagé (si connu)	-1 ou 2 journée de location de pelle avec chauffeur : 350€ la journée -Possibilité de faire appel à compétence sur la commune
Budget de fonctionnement envisagé (si connu) par an	-0
Durée des travaux envisagée	-2 mois (récupération de terre, terrassement, modelage des bosses)

Description / dessin :

